



L'an deux mille vingt-quatre le 12 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 6 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. BATHELEMY Philippe – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. MARTIN Christophe - M. HOLZER Alain - M. WARION Jacques - M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine M. MEVELLEC Mickaël - M. HUILIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe – M. BRIDARD Jean Marc M. BERNARD Philippe – Mme DUMAY Christine – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas - M. MATHIEU Denis M. VINCENT Yvon - M. CERUTTI Alain

Procurations – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja à M. BARTHELEMY Philippe M. MOUGINET Dominique à M. HENQUEL Patrick – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. OLIVIER Michel à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony

Excusé(e)s : Mme MARANDE Carole – M. JOLY Philippe – M. DIEDLER Franck -

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombreait : **43 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 35

Pouvoirs : 8

Excusés : 3

Votants : 43

Date d'affichage : 16 décembre 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 43

Contre :

Absentions :

FINANCES

09/12/2024

Budget principal – Décision modificative n° 14-2024 Ajustement de l'autorisation de programme et crédits de paiement – 2022-9329 construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) mise en place par délibération du 07 avril 2022, concernant la construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes

Considérant l'état d'avancement des travaux, les évolution des coûts et les règles de gestion des AP/CP avant le vote du budget, il propose au membres du conseil communautaire de modifier le montant de l'autorisation de programme ainsi que les crédits de paiement comme suit :

Rappel de l'AP/CP votée en avril 2024 :

DEPENSES		Montant AP TTC	Crédits de paiement			
N° AP	Libellé		Déjà réalisé TTC avant 2023	Déjà réalisé 2023 TTC	Crédits paiement 2024 TTC	Crédits paiement 2025 TTC
2022-9329	Construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes	4 371 654.65 €	350 816.14 €	144 100.27 €	3 160 000.00 €	716 738.24 €

RECETTES		Montant AP TTC	Crédits de paiement			
N° AP	Libellé		Déjà perçu avant 2023	Déjà perçu 2023 TTC	A percevoir 2024 TTC	A percevoir 2025 TTC
2022-9329	Construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes	2 017 302.00 €	415 190.00 €	0.00 €	958 650.00 €	643 462.00 €

Proposition de modification de l'AP/CP comme suit :

Dépenses 2024

DEPENSES		Montant AP TTC	Crédits de paiement			
N° AP	Libellé		Déjà réalisé TTC avant 2023	Déjà réalisé 2023 TTC	Crédits paiement 2024 TTC	Crédits paiement 2025 TTC
2022-9329	Construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes	4 550 000.00 €	350 816.14 €	144 100.27 €	1 450 000 €	2 605 083.59 €

RECETTES SUBVENTIONS + FCTVA		Montant AP TTC	Crédits de paiement			
N° AP	Libellé		Déjà perçu avant 2023	Déjà perçu 2023 TTC	A percevoir 2024 TTC	A percevoir 2025 TTC
2022-9329	Subventions	2 017 302.00 €	415 190.00 €	0.00 €	61 000.00 €	1 541 112.00 €
	FCTVA non individualisé	611 876.00 €	0.00 €	0.00 €	237 858.00 €	374 018.00 €

Recettes 2024

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'ajustement de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) 2022-9329 construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes comme suit :

Dépenses 2024

DEPENSES		Montant AP TTC	Crédits de paiement			
N° AP	Libellé		Déjà réalisé TTC avant 2023	Déjà réalisé 2023 TTC	Crédits paiement 2024 TTC	Crédits paiement 2025 TTC
2022-9329	Construction d'un site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes	4 550 000.00 €	350 816.14 €	144 100.27 €	1 450 000 €	3 605 083.59 €

Recettes 2024

RECETTES SUBVENTIONS + FCTVA		Montant AP TTC	Crédits de paiement			
N° AP	Libellé		Déjà perçu avant 2023	Déjà perçu 2023 TTC	A percevoir 2024 TTC	A percevoir 2025 TTC
2022-9329	Subventions	2 017 302.00 €	415 190.00 €	0.00 €	61 000.00 €	1 541 112.00 €
	FCTVA non individualisé	611 876.00 €	0.00 €	0.00 €	237 858.00 €	375 018.00 €

Se traduisant comme suit comptablement :

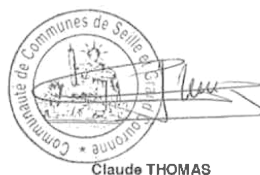
Section investissement – dépenses - Opération 9329
 article 21312 - 1 710 000 € TTC

Section investissement – recettes - Opération 9329
 article 1322 Région - 897 650 €

Section investissement – recettes non individualisées
 Article 10222 – FCTVA - 280 508 €

L'excédent de fonctionnement reste inchangé soit 2 294 887.25 €
L'excédent d'investissement est ramené à + 531 842 €

- **Autorise** le président à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2024 sus indiqués
- **Précise** que les dépenses seront financées par les subventions, la mobilisation d'un emprunt et l'autofinancement



Claude THOMAS
2024.12.16 11:44:07 +0100
Ref:7817102-11732662-1-D
Signature numérique
le Président